

# - Tout ce que vous devez effectuer à la Mairie lors de votre arrivée à PEYREHORADE -

## VOS DEMARCHES ADMINISTRATIVES

<p><b>Listes électorales</b></p>	<p>Inscriptions sur les listes (<b>pas automatique</b>) <u>jusqu'au 31 décembre</u> de l'année en cours muni d'une <b>pièce d'identité</b> et d'un <b>justificatif de domicile</b> Les <b>jeunes de 18 ans</b> sont inscrits d'office : ils sont avertis par courrier avant le 31 décembre de l'année en cours. A défaut, se rendre en Mairie pour s'inscrire</p>
<p><b>Carte Grise</b></p>	<p><b><u>Changement de domicile GRATUIT ou 2,50 € (suivant les modèles de carte grise)</u></b> Certificat d'immatriculation de véhicule, carte grise, pièce d'identité, justificatif de domicile (facture EDF, France Télécom, mobile, avis d'imposition, <b><u>pas de facture d'eau</u></b>).</p>
<p><b>Service des Eaux</b></p>	<p>Enregistrement obligatoire auprès du service : <b>ouverture compteur et facturation de l'eau</b> <b><u>Signaler votre départ</u></b> pour relever votre compteur d'eau et régler votre facture de départ Le <b>règlement de l'eau et de l'assainissement</b> est disponible en Mairie</p>
<p><b>Inscription à l'école</b></p>	<p>Demander <b><u>l'Autorisation d'Inscription Scolaire</u></b> à la Mairie de Peyrehorade. <b><u>S'inscrire ensuite auprès de l'école Maternelle ou Primaire (admission)</u></b> Livret de famille, carnet de santé, autorisation du Maire de votre commune de résidence (si votre domicile est différent de Peyrehorade ou Oeyregave), certificat de radiation (si l'enfant était déjà scolarisé dans une autre école).</p>
<p><b>Recensement Militaire</b></p>	<p>Inscription au service National dès l'âge de <b>16 ans</b> avec le <b>livret de famille</b> <b>Appel de préparation à la Défense</b> avant 18 ans (1 journée avec les armées)</p>

## POUR VOTRE INFORMATION

### Zone Bleue

**1 h à 1 h 30** de stationnement réglementé en centre-ville (signalétique indiquée)  
**du mardi au samedi matin de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h**

**DISQUE DE STATIONNEMENT** chez les commerçants

### Déchets

Distribution gratuite de sacs poubelles **courant septembre** en Mairie  
Ramassage **Lundi (centre-ville) ou Mardi (périphérie) et Vendredi matin**  
Merci de déposer vos **ordures ménagères la veille au soir**

Recyclez chez vous les déchets de cuisine ! Vous obtiendrez un compost naturel idéal pour votre jardin ou votre potager. Pour retirer un **composteur GRATUITEMENT**, s'adresser au **SITCOM**, 62, chemin du Bayonnais, 40230 BENESSE MARENNE. **Tél : 05 58 72 03 94.**

#### DECHETTERIES

3361, route de Cagnotte  
40300 PEYREHORADE  
*Tous les jours sauf  
Dimanche*

Route de Dax  
40300 ORTHEVIELLE  
*Lundi-Mercredi-Samedi*

Route de Leren  
40300 SORDE L'ABBAYE  
*Lundi matin et Jeudi matin  
Samedi après-midi*

#### Horaires d'été :

08 h 30 à 12 h 00  
13 h 15 à 18 h 30

#### Horaires d'hiver :

08 h 00 à 12 h 00  
13 h 15 à 18 h 00

### Passeport Jeune

**5 Bons de 10 € + 2 bons de 5 €** aidant les parents bénéficiant de l'ARS pour leur enfant âgé de **0 à 16 ans** lors de son inscription au sein d'une association sportive et/ou culturelle communale ou cantonale si l'activité n'existe pas sur PEYREHORADE

**Produire** le justificatif de l'ARS (Allocation de Rentrée Scolaire) versée par la CAF.